Journal des élus et mandatés CGT de la DOGO

Edito

C'est aujourd'hui, la première réunion du CSE de la DO Grand Ouest, nouvelle organisation des Instances Représentatives du Personnel issue des ordonnances Macron, assassines du code du travail.

La direction qui pourtant se targuait régulièrement de l'importance du dialogue social, en est le bras exécuteur : Les négociations dans le cadre de la mise en place du CSE étaient l'occasion pour elle de montrer son attachement à un pacte social de qualité, mais elle a choisi délibérément de réduire à leur minima les moyens fondamentaux des élus de cette nouvelle instance.

Ainsi, la CGT remercie Orange d'avoir réduit à sa plus simple expression ce dialogue social. Avec peu d'élus et mandatés pour un territoire géographique démesuré et des domaines métiers énormes, leur tâche s'annonce ingrate et leur influence, leur pouvoir de lanceurs d'alertes réduits considérablement.

Idéal en fait pour la direction… La voie est ouverte pour continuer à, entre autre, démanteler le réseau des boutiques, pourtant rentable, à le laisser tomber en ruine comme à Alençon, avec pour conséquence la mise en danger de la santé des salariés.

La direction va pouvoir continuer à casser les emplois, dégrader les conditions de travail, dans le seul et l'unique but d'atteindre les objectifs GPEC et satisfaire l'appétit des actionnaires.

Pour être assurée d'avoir les mains libres, la direction, a redécoupé les périmètres électoraux afin de favoriser les organisations qui lui sont favorables et les a même soutenues lorsque celles-ci ont franchi certaines lignes jaunes lors de ce dernier scrutin.

Ces méthodes de redécoupage ne sont pas nouvelles et le monde politique en a déjà usé et abusé en son temps à des fins électoralistes.

Ce monde politique et capitaliste qui n'a pour but que de faire des économies sur le dos des salariés en les obligeant à travailler plus et plus longtemps, avec un salaire de plus en plus pitoyable.

SOMMAIRE

P1	EDITO
P2	Elections du bureau du CSE
P2	EDITO *suite*
P2	Budget CSE / blocage
P3	ASC programme CGT
P4	Retraite grève du 5 Décembre 2019

Humeur !

La CGT est intervenue en séance pour demander que les déclarations préalables des différentes O.S soient écoutées avec attention par la direction et non d'une oreille distraite.

Cela n'a pas été apprécié.

ELECTIONS DU BUREAU DU CSE : LA NEUTRALITÉ SUISSE DE DE LA CFE-CGC OU L'ART DE S'INCRUSTER POUR NE RIEN FAIRE !!!

Petit rappel, le bureau d'un CSE a pour principal mission de mettre en œuvre les décisions prises démocratiquement par l'ensemble des élus.

D'une certaine façon, les membres du bureau, dans leurs fonctions perdent, d'une certaine manière, leur étiquettes syndicale au bénéfice du bien commun de tous les salariés.

C'est dans cet état d'esprit que les organisations syndicales responsables et démocratiques, pensent que les postes à responsabilités au CSE doivent être attribués en fonction des résultats aux élections professionnelles.

Sur le principe tout le monde était d'accord, sauf que la CFE-CGC comptait y prendre sa place en limitant son activité Bureau. En d'autres termes elle voulait une place mais sans travailler sur les ASC.

La CFE-CGC dit qu'elle veut bien être au bureau avec une position de neutralité. Ces termes sont suffisamment flous pour douter de sa volonté de prendre toute sa place dans le bureau.

Toutes les organisations syndicales, la CGT en tête, ont affirmé leur opposition à une telle implication (insuffisante voire bloquante) dans la vie du CSE.

La Neutralité de la CFE-CGC l'a donc conduite à retirer sa candidature au bureau. Se désengageant ainsi de la vie du CSE. Que penseront les salariés qui ont voté pour la CFE-CGC ?

La répartition des postes s'est donc répartit selon un principe démocratique et logique :

Secrétaire :

Laurent Bras (CFDT)

Trésorière :

Isabelle Daniel (SUD)

1er secrétaire :

Martial Ott (CGT)

Trésorier Adjoint :

Jacques Bourthourault (CFDT)

2ème Secrétaire Adjoint :

Michel Nicolas (SUD)

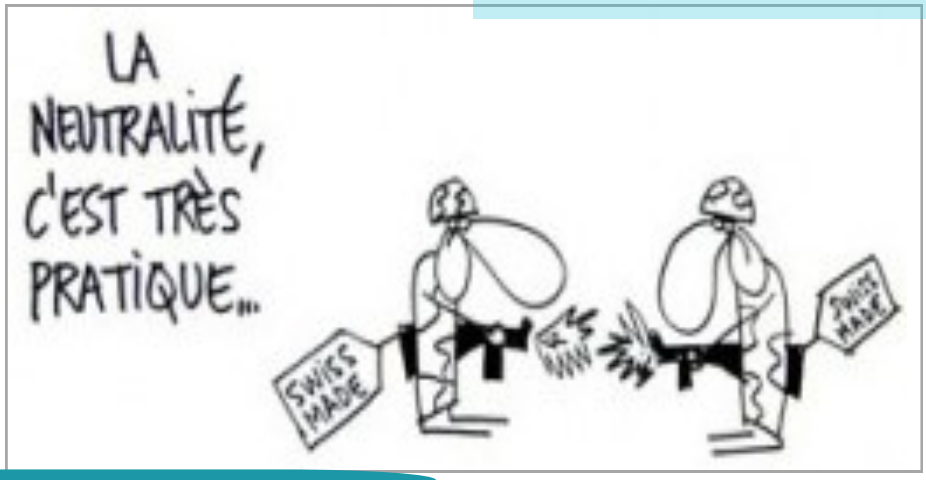

EDITO SUITE ....

En persistant dans cette stratégie pernicieuse de bas salaires, nous risquons de voir les mêmes scènes qu'aux Etats Unis où, des personnes âgées mettent les achats dans les sacs en bout de caisses des supermarchés, ou font la manche à la sortie des magasins parce que leur rente est trop faible pour vivre décemment. Mêmes causes, mêmes effets.

Et chez Orange c'est différent ? On fait partir les plus anciens, qui coutent cher, à coup de TPS. En contrepartie, et pour se donner bonne conscience, quelques jeunes sont recrutés mais avec des niveaux de rémunération bien en deçà de ce qu'ils peuvent prétendre au regard de leurs niveaux de diplômes.

Grâce à cette déflation vertigineuse du nombre de salariés, la direction fait coup double : économies sur la masse salariale et économies sur les bâtiments.

Pour mémoire, en deux ans, la DOGO a supprimé 1652 postes, soit plus de 20% de ses effectifs.

AFFECTATION DES BIENS DES CE OUEST ET DONC

Dans les deux Ex CE qui composent aujourd'hui le CSE Grand Ouest, ont été voté l'affectation des biens selon la loi. Lors de cette première réunion de CSE constitutive, ces affectations auraient dues être confirmées pour que, très rapidement, puisse se mettre en place un programme d'Activités Sociales et Culturelles.

Or, seule la CGT était pour les confirmer dès cette 1ère séance. Les autres organisations ont demandé son report à la réunion de CSE du 17 décembre prochain.

Ce report voulu par CFDT, SUD, CFE-CGC et FO est une décision lourde de conséquences. Il retarde la mise en place **d'un programme ASC, répondant aux souhaits des salariés.**

De plus si certains font encore de la résistance le 17 décembre, se sera encore autant de temps perdu dans les prises de décisions.

Les prestations d'activités sociales et culturelles sont des attentes fortes des salariés. Il ne faudrait pas que ces divergences soient un blocage à ces attentes.

La CGT mettra tout œuvre pour que, rapidement, les salariés puissent avoir accès à des prestations ASC.

ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES, PROPOSITION CGT :

Des ASC autrement…

Des ASC solidaires — Chacune et chacun doit pouvoir bénéficier d'une aide en fonction de ses revenus, de la composition de sa famille et des aléas de sa vie.

Des ASC de proximité — Favoriser des prestations au plus près du lieu de travail et de vie.

Des ASC accessibles — Chaque bénéficiaire doit trouver des prestations qui lui permettent d'accéder aux vacances, aux loisirs, à la culture et au sport… selon ses centres d'intérêts et ses moyens.

Partir en vacances, en escapade, seul·e ou en famille, pratiquer un sport, aller au théâtre, au cinéma, au concert, créer des liens avec ses collègues au travers de soirées festives, d'événements (arbres de Noël, rencontres sportives, ateliers…)

Chaque salarié n'a ni les mêmes attentes, ni les mêmes revenus : c'est pour cela que la CGT favorise le développement de prestations diversifiées, avec notamment la mise en place de catalogues vacances ou d'aides billetterie/coups de cœur, et d'aides qui tiennent compte des revenus.

Ainsi, nous ne laissons personne sur le côté, notamment les plus faibles revenus et les salariés éloignés des grands centres urbains. La CGT porte la généralisation du tiers payant, ainsi vous n'aurez à payer que la part qui vous incombe : plus besoin de faire d'avance !

La CGT a pour priorité de choisir des prestataires respectueux de l'environnement, de l'éthique sociale et solidaire.

DÉFENSE DES RETRAITES : LA CGT PRESENTE PARTOUT SUR LE TERRITOIR

A cela s'ajoute :

10000 à Lorient, 20000 à Nantes, 10000 à Tours, 8000 à Angers, 6000 à Châteauroux, 10000 à Orléans, 3000 à Bourges, 5000 à la Roche sur Yon, Etc….

Un message au Gouvernement, une lutte à poursuivre !

Vos élus Cgt :
Martial Ott, Jessica Le Mignot, Eric Volat, Thierry Duval, Nathalie Coinet, Michel Coleu, Houda David, Jean Luc Lenain, Rémy Cazes, Magali Vallée, Yannick Gonon, Cynthia Fontaine, Patrick Lainé, Véronique Pailler, Luc Bléteau Bertin, Michèle Randonnet, Yannick Bonnichon, Marie Jeanne Ygou, Patrice Morin

Site Cgt Orange : https://www.cgtfapt-orange.fr/

Nom - Prénom : ……

Adresse personnelle : ……

Entreprise - service : ……

Téléphone : …… Courriel : ……..……..

☐ Je souhaite prendre contact

☐ Je souhaite me syndiquer

Bulletin à retourner à vos représentants locaux :